



APPEL À CANDIDATURES **FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES 2015** *La Grande Motte*

À l'occasion du **3ème Festival des Architectures Vives à La Grande Motte**, l'association **Champ Libre** lance un appel à candidatures pour réaliser **8 interventions dans le cadre du Festival de La Grande Motte**. Un second appel à candidatures est lancé parallèlement, il concerne le Festival à Montpellier.

Le Festival des Architectures Vives a innové en 2013 en lançant la 1^{ère} édition dans la ville de La Grande Motte. Cette nouveauté a rencontré un véritable succès et a été renouvelée en 2014. C'est fort de l'engouement relevé par les deux éditions dans cette ville emblématique que nous avons décidé de poursuivre mais aussi, d'agrandir le Festival pour une troisième édition où il sera possible de découvrir de nouveaux territoires inattendus. Bon nombre de gens connaissent La Grande Motte mais combien l'ont-ils vraiment visitée, parcourue ? La ville de La Grande Motte a reçu le label « Patrimoine du XXe siècle » du Ministère de la Culture et de la Communication en janvier 2010 et devient ainsi la première ville balnéaire à obtenir ce label. Il sera mis en place un dialogue entre une architecture inscrite dans notre patrimoine contemporain et les installations éphémères, permettant de découvrir des espaces insoupçonnés de cette ville. Jean Ballardur, architecte de La Grande Motte voulait que son architecture exprime son temps. C'est bien en accord avec cette position que les installations viendront révéler dans ces lieux choisis, la valeur de leur histoire tout en les positionnant dans une contemporanéité bien réelle. Voir, revoir mais surtout découvrir au travers d'un autre regard, telle sera l'ambition du Festival des Architectures Vives à La Grande Motte.

Ainsi, l'objectif du FAV de La Grande Motte est de faire découvrir aux visiteurs, le temps du festival, des lieux revisités de la ville, puis grâce à l'intervention des équipes d'architectes qui présenteront une œuvre spécifique à chaque lieu, de révéler une relation intime entre une architecture contemporaine, une installation et un site de patrimoine contemporain. Et enfin d'inventer grâce à sa position de bord de mer, des architectures flottantes offrant un nouveau paysage à la ville de La Grande Motte.

1 PRESENTATION DU FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES

Le Festival des Architectures Vives souhaite répondre à l'évolution de la pratique architecturale qui, intégrant tous les domaines connexes à sa culture, n'hésite plus à s'affirmer dans ses réalisations. Les Architectures Vives sont éphémères et évolutives par nature, elles sont chaque fois ponctuelles, inscrites dans une courte temporalité et pensées pour un lieu spécifique.

Telle une réalité augmentée, elles s'ajoutent, transforment, révèlent un espace oublié car invisible ou au contraire trop vu. Respectueuses d'un milieu d'inscription, elles le transforment en un environnement habité où le passé, le présent voire même le futur ne font qu'un. Les Architectures Vives créent un environnement où l'imaginaire de chacun prend place.

Refusant l'immuable, le temps du Festival, elles questionnent notre environnement quotidien. S'adressant à un large public, elles proposent une aventure sensitive et offrent un regard décalé. Elles se positionnent comme un révélateur. Les Architectures Vives sont objet de désir, d'envie et souhaitent simplement retrouver le sens du plaisir du lieu, de la ville, offrir du sensible et du tactile, repositionner l'Homme au cœur de l'architecture.

Pour cette nouvelle édition à La Grande Motte, les lieux choisis sont en adéquation avec la ville. Ils permettront ainsi d'appréhender la diversité et la richesse urbaine de la ville. Arpentant les quais, poursuivant vers la mer pour se risquer à quelques flottaisons portuaires. Mais c'est aussi dans un espace proprement urbain affleurant les grands édifices construits par Jean Balladur que de nouvelles Architectures Vives viendront rythmer un véritable parcours urbain. Car la spécificité ici est bien celle de la dimension propre à l'espace public qui sera le lieu privilégié de leur implantation.

Rester innovant en son temps, telle était déjà la volonté de Jean Balladur lorsqu'il créa la ville de La Grande Motte. Ce sera donc le défi à relever, encore.

Le Festival est chaque année visité par un large public et a réuni en 2014 entre l'édition de Montpellier et celle de La Grande Motte pas moins de 14 000 visiteurs.

2 LA THEMATIQUE DU FAV 2015

Thème du Festival 2015 : *La Dixième*

En 2015 le FAV présentera sa 10^{ème} édition. Nous avons souhaité que ce temps spécifique soit le sujet même de cette édition. Ainsi la thématique de 2015 sera simplement « La Dixième ».

La Dixième marque une étape importante en témoignant de l'inscription du FAV dans le temps. C'est au travers d'un temps long que les choses se construisent et prennent place. C'est grâce à un socle fondé sur des volontés d'ouverture et de regards croisés que le temps devient une matière essentielle à la cohésion d'un parcours. La Dixième, articule de multiples temporalités en jouant sur l'immédiateté, la spontanéité des installations

présentées, des rencontres fortuites, de l'éphémère, tout en constituant aux fils des ans des histoires communes et partagées. Ainsi pour La Dixième, les Architectures Vives de nature éphémères conjuguent la matérialité de l'architecture à une contraction du temps, une intensification. Elles offrent une expérience au cœur du sensible. Inattendue, décalée, ouverte, déstabilisante, accueillante... autant de qualificatifs qui pourraient être attribués. C'est là, que de véritables champs exploratoires s'ouvrent aux architectes. Loin du carcan et de la lourdeur du quotidien, défaites d'une certaine matérialité normée, ces architectures éphémères se libèrent pour ne laisser place qu'au plaisir du lieu constitué. Expérimentale, objet d'exploration, espace hautement sensible, l'architecture éphémère propose ainsi des expériences architecturales inattendues. Un monde défait de toute considération d'idées formatés, de styles et doctrines, pour ne rechercher qu'à interpeller le visiteur par ses sens. Plaisir, devient alors le maître mot de son existence.

De par la constitution d'un espace hautement sensible, il est alors offert à ceux qui y prennent part un temps spécifique. Cet « espace-temps » prend place hors de la frénésie, de l'accélération, pour opérer un ralentissement, une sorte de *ukiyo* - monde flottant – l'art de capter l'éphémère dans la culture japonaise. Se constitue ainsi un « hors du temps », reliant grâce au sensible le monde physique, celui du lieu de l'architecture et le monde du mental, celui de la pensée voire même du rêve. De cette situation un paradoxe naît celui que l'éphémère, qui, de par sa définition n'a pas vocation à durer, grâce à une extrême intensification, construit un espace qui au-delà de son existence physique perdurera dans un temps long. Tel est ce que souhaite construire le FAV et tel sera l'ambition de cette Dixième édition, ouvrant la voie vers de nouvelles découvertes.

3 MODALITES DE SELECTION

La consultation est ouverte aux jeunes architectes et architectes-paysagistes. L'objectif est de promouvoir la jeune création architecturale.

Les dossiers doivent nous parvenir par courrier électronique au format PDF à l'adresse suivante :

communication@festivaldesarchitecturesvives.com

Merci de préciser dans l'intitulé du mail « **Candidature FAV 2015 La Grande Motte** ». **Les candidatures doivent être envoyées sous la forme d'un seul fichier PDF ne dépassant pas 10 Mo sous peine de rejet de la candidature.**

4 DOSSIER DE CANDIDATURE:

Le dossier de candidature doit être composé des pièces suivantes :

+ Fiche de candidature de l'équipe, remplie selon modèle fourni. *(Obligatoire)*

+ Présentation de l'équipe, ses membres, avec Curriculum Vitae de chaque membre *(Obligatoire)* – 1 format A4 par membre de l'équipe.

+ Références imagées de réalisations architecturales, installations, concours... *(Obligatoire)*

+ **Note d'intention** au regard du Festival des Architectures Vives de La Grande Motte et de la thématique *La Dixième*. Cette note d'environ une page doit exprimer de quelle manière le candidat envisage son installation. (*Obligatoire*) Elle peut être accompagnée d'une image.

Les résultats de la sélection seront annoncés **courant janvier 2015**. Un dossier présentant en détail les contraintes techniques liées à la conception d'une intervention (sol, exposition, photos, relevé, proposition d'implantation ...) sera adressé aux candidats sélectionnés. Néanmoins les lieux restent choisis parmi ceux présentés sur le site du Festival où des photos sont téléchargeables.

La sélection des équipes sera faite à partir de ce dossier exclusivement.

5 DATE LIMITE D'ENVOI DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature doivent parvenir au plus tard le : **vendredi 5 décembre 2014 à minuit, heure française.**

(GMT+1 / date d'émission du courriel faisant foi).

6 POUR LES HUIT EQUIPES SELECTIONNEES

Le Festival aura lieu du **samedi 20 au dimanche 28 juin 2015**. La mise en place des installations sera à réaliser par l'équipe elle-même, sur site à partir du 13 juin 2015.

Il sera possible de visiter les sites lors d'une visite organisée au courant du mois de janvier.

Une subvention de **1 000,00 € TTC** sera allouée à chacun des 8 projets réalisés.

Un ouvrage de cette édition présentant les réalisations sera édité fin d'année 2015.

Contraintes spécifiques : Les installations prendront place en bord de mer et dans l'espace public, elles doivent prendre en compte les conditions climatiques et techniques comme la possibilité de très fort vent et d'éventuelles dégradations. De ce fait l'installation doit être résistante.

7 CONTACT

Toutes les questions doivent être adressées par email à l'association Champ Libre :

@ : **communication@festivaldesarchitecturesvives.com**

Site internet : **www.festivaldesarchitecturesvives.com**

Facebook : **architectures.vives**

Twitter : **@FAV_34**

Flicker : **Festival des Architectures Vives**



FICHE CANDIDATURE

FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES 2015

La Grande Motte

1- Coordonnées de l'équipe candidate :

L'INTERLOCUTEUR DE RÉFÉRENCE POUR L'ORGANISATION

* mentions obligatoires

NOM* :

PRENOM* :

ACTIVITE/DIPLOME* :

ADRESSE/PAYS* :

EMAIL* :

TEL FIXE :

TEL PORT* :

AUTRES MEMBRES DE L'ÉQUIPE

* mentions obligatoires

NOM* :

PRENOM* :

ACTIVITE/DIPLOME* :

ADRESSE/PAYS* :

EMAIL* :

TEL FIXE / PORT* :

NOM* :

PRENOM* :

ACTIVITE/DIPLOME* :

ADRESSE/PAYS* :

EMAIL* :

TEL FIXE / PORT* :

AUTRES MEMBRES DE L'EQUIPE <i>* mentions obligatoires</i>	
NOM* :	NOM* :
PRENOM* :	PRENOM* :
ACTIVITE/DIPLOME* :	ACTIVITE/DIPLOME* :
ADRESSE/PAYS* :	ADRESSE/PAYS* :
EMAIL* :	EMAIL* :
TEL FIXE / PORT* :	TEL FIXE / PORT* :

2- Avez-vous déjà candidaté au FAV ?

OUI / NON

Si oui année de candidature :

À renvoyer dûment complétée, datée, signée accompagnée des éléments du dossier constituant un seul fichier de 10 Mo Maximum, au plus tard le : **vendredi 5 décembre 2014 à minuit, heure française. (GMT+1 / date d'émission du courriel faisant foi) à l'adresse suivante :**

communication@festivaldesarchitecturesvives.com

Avec mention : [Candidature FAV 2015 La Grande Motte](#)

Fait à....., le.....

Signature



QUESTIONS TYPES

FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES 2015

LA GRANDE MOTTE

Faut t-il être architecte pour participer au FAV ?

Il faut posséder un diplôme d'architecture. Cela peut être un diplôme architecte DPLG ou DE ou un diplôme HMONP, ou équivalent étranger.

Toutes les personnes dans l'équipe doivent être architectes ou suffit-il que l'un d'entre nous le soit ?

De préférence, avec la possibilité d'association avec d'autres disciplines.

Qu'est ce que la note d'intention ? La note doit présenter comment vous comptez répondre au thème, cela doit représenter une page. Ce sont les grandes lignes du projet que vous comptez développer. Vous pouvez y joindre une image pour l'illustrer.

La subvention spécifiée de 1000 euros, comprend-elle les honoraires des auteurs et les coûts de construction du projet ?

Les 1000 €TTC est le total pour tous. Cependant vous pouvez trouver vos propres sponsors et tous nos documents de communications sont ouverts à la présence de vos sponsors (programme, livres du FAV, site internet FAV à la page présentant votre projet)

Serait-il possible d'obtenir des photos de lieux ?

Elles sont disponibles sur le site : www.festivaldesarchitecturesvives.com//rubrique « l'événement : Historique La Grande Motte »

L'installation conçue doit elle s'adapter à tous les lieux ou faut-il en choisir une dès le départ ?

L'installation doit pouvoir s'adapter à différents lieux car ils ne seront attribués aux participants qu'ultérieurement. Néanmoins si l'équipe fait le choix de réaliser une installation flottante, elle doit dès à présent le spécifier. Le festival comportera entre 2 et 3 installations flottantes.

Peut-on répondre aux 2 sites du FAV (Montpellier et La Grande Motte) ?

Oui mais avec des projets différents. Il est nécessaire de constituer un dossier par site.